

Le Bulletin!

2022



- Le mot du Maire
- Ça s'est passé chez nous
- État-civil & nouveaux habitants
- Budget et tarifs
- École de l'ERVE
- Associations communales
- Ça nous concerne
- Démarches administratives
- Artisans & commerçants
- Informations pratiques

Sommaire

THORIGNÉ-EN-CHARNIÉ

Mesdames, Messieurs, *Le mot du Maire*

Au crépuscule de cette année 2022, nos esprits garderont en mémoire un évènement rarissime que fut la terrible tempête de grêle du 20 mai qui a mis à mal l'ensemble des toitures privées comme communales, les véhicules et ruiné les efforts de nos agriculteurs par la perte de leurs récoltes.

Aujourd'hui, les experts sont passés. Un certain nombre de toitures sont remises à neuf. Toutefois, le reste à charge peut s'avérer lourd à financer dans une période d'inflation galopante.

En ce qui concerne la mairie, le coût global de la remise à neuf des toitures s'élève à 177 758.70 € HT et pour les menuiseries à 12 222.05 € HT, ce qui porte le montant à 189 980.75 € HT. Afin de financer l'ensemble des travaux, la mairie sollicite une subvention dite « DETR » à la Préfecture sur la base de 30 % d'aide ; le reste avec des fonds propres, un emprunt et l'indemnisation de la part des assurances.

Un autre dossier difficile s'annonce. Depuis plusieurs années, nous étions sous le couperet de la fermeture d'une classe à l'intérieur de notre RPI au motif d'un effectif d'enfants en diminution constante. Les services de l'Académie ont souhaité la rencontre des maires des 4 communes du RPI afin d'élaborer la meilleure stratégie pour conserver le dynamisme de notre RPI. Au cours de cet échange, la solution d'une fermeture d'école est envisagée, voir la création d'une MAM (Maison d'Assistante Maternelle). Toutefois les 4 Maires n'ont pas la volonté de voir fermer leur école de village, notre président avait pris l'engagement de ne fermer aucune école sans l'accord de la Mairie, que des promesses !

Au regard de ce nouveau dispositif, des travaux devront être envisagés dans nos écoles afin d'organiser une rentrée en septembre 2023 dans les meilleures conditions. Ne disons qu'aucune des communes ne souhaite voir la disparition d'une institution qu'est son école de village. Les enfants sont les poumons de nos collectivités.

Comme vous pouvez le constater, les travaux de réaménagement de la voirie de notre bourg touchent à leurs fins. La résine a été dernièrement mis en place afin de donner une touche d'embellissement à cet ensemble.

En cette fin d'année, nos aînés se sont retrouvés autour d'une bonne table, après une période de crise sanitaire parfois difficile à vivre. La convivialité est un bon remède.

Dans l'élaboration du budget, en début d'année 2022, nous avons inscrit une somme destinée au réaménagement du cimetière. Les travaux envisagés sont reportés en raison du besoin de financement sinistre.

Cette année encore, Le Président du Comité des Fêtes et son équipe ont réussi la manifestation du 1^{er} week-end d'août et en cette fin d'année, l'installation d'illuminations dignes d'une ville. La mairie et la population se doivent de les remercier ainsi que les bénévoles attachés aux valeurs de notre commune qui mettent tout en œuvre pour maintenir une dynamique culturelle et sociale pour le plaisir de tous.

Je tiens à remercier les adjoints, les membres du conseil municipal pour leur engagement à mes côtés ainsi que Marie-Ange notre agente d'entretien et cantinière, Catherine la secrétaire de Mairie, sans oublier Nicolas, notre enseignant.

Depuis février, à l'intérieur de l'Europe, un conflit entre deux pays nous rappelle que la paix n'est jamais une certitude ; ce conflit déstabilise l'économie mondiale et provoque une inflation difficilement maîtrisable avec des conséquences sur la perte du pouvoir d'achat.

Maintenant, il me revient l'honneur de vous adresser mes vœux les plus sincères. Que 2022 se termine dans la joie. Que 2023 vous comble d'un bonheur qui passe avant tout par la bonne santé.

Vœux de la Municipalité
Le 15 janvier 2023 à 10 heures
Salle Multi-Activités

Le Maire,
M. MORICE Bernard

VENEZ NOMBREUX

BILAN DES INSTALLATIONS ET DES TRAVAUX 2022

Le bulletin municipal élaboré avec la commission communale, vous retrace les décisions prises au cours de cette année 2022 :

Tableau d'affichage électoraux :

La commune a fait l'acquisition de panneaux mobiles pour l'affichage des campagnes politiques pour un coût de 1 176€ TTC.

Au mois de Mars, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2021 et a voté le tableau des 4 taxes sans changement depuis de nombreuses années.

- Section de fonctionnement :

| | PREVU | REALISE |
|-----------------|--------------|--------------|
| DEPENSES | 311 548.77 € | 127 139,96 € |
| RECETTES | 311 548.77 € | 153 058.91 € |

- Résultat clôture 2021 : excédent de 24 918.95 €
- Résultat clôture exercice 2020 reporté : excédent de 167 704.77 €
- **Résultat clôture fonctionnement année 2021 : excédent de 192 623.72 €**

- Section d'investissement :

| | PREVU | REALISE |
|-----------------|--------------|-------------|
| DEPENSES | 181 647,00 € | 21 977.11€ |
| RECETTES | 181 647,00 € | 16 546.98 € |

- Résultat clôture 2021 : déficit ou excédent -5 430.13 €
- Résultat clôture exercice 2020 : excédent de 81 068.12€
- **Résultat clôture investissement année 2021 : excédent de 75 637.99€**

- Taxe d'habitation : 16.76 %
- Taxe foncière sur le bâti : 31.71 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 23.47 %
- Contribution foncière des entreprises (CFE) : 23.79 %

Dossier chiens perdus :

Adhésion par convention annuelle avec la SPA pour un tarif de 72.89€ pour la commune ceci afin de conduire en fourrière les chiens et chats en divagation et sans propriétaire connu. Sans adhésion le coût est beaucoup plus élevé.

Sortie scolaire :

À la demande de Mr Transon Nicolas, directeur d'école, celui-ci a sollicité une demande de subvention pour organiser un séjour à la montagne.

La part communale étant de 675,00 €, le conseil donne son accord. Les trois autres communes ont participé au même niveau soit 2 700,00 € pour l'ensemble.

Mauvaise surprise :

L'organisme CNRACL, régime de retraite des agents de la fonction publique, nous a fait un rappel de cotisation pour la requalification d'une secrétaire de mairie partie depuis 20 ans, pour la somme de 1 860.30 €.

Secrétariat de Mairie :

Mme Aurélia DEMIMUID n'étant pas renouvelée dans son contrat, Mme COUGET Catherine a été embauchée pour assumer le service secrétariat à raison de 22h/semaine.

Vente d'une parcelle du lotissement :

Mr FOUGERAY David s'est porté candidat pour l'acquisition de la parcelle n°3 d'une superficie de 560 m² au prix de 15,00 € TTC le m².

Travaux de réaménagement de notre bourg :

Aujourd'hui, l'entreprise Chapron a terminé l'ensemble des travaux enrobé des trottoirs, la place Abbé Maillard et la mise en place d'une émulsion goudron sur la place des Clôteaux, ceci pour un coût de 83 000,00 € auquel il faut rajouter l'intervention de Mayenne Ingénierie (maître d'œuvre) pour 2 250,00 €.

L'entreprise Crépeau sous-traitant de l'entreprise Chapron pour la pose de résine et la peinture au sol pour 10 000,00 €.

L'entreprise Constantino, maçon pour le parvis de l'église 1 087.88€.

Soit un total de 96 400€.

Balayage des rues :

La municipalité a donné son accord sur la proposition d'un marché public passé par la 3C pour 4 passages de la balayeuse dans les rues et places pour un coût de 299.20 €/an.

Sinistre du 20 Mai :

Suite à un violent orage, la Mairie s'est rapprochée des services de la préfecture pour demander la reconnaissance « catastrophe naturelle », sa réponse étant que les contrats d'assurance prévoient une indemnisation en cas de tempêtes ou grêle. L'état de « catastrophe naturelle » prend en compte uniquement les inondations.

Par la suite la mairie a sollicité 2 entreprises en couverture qui ont présenté leurs devis.

Nous nous sommes rapprochés de notre assureur qui a mandaté un expert, et après constatation du sinistre, un montant d'indemnisation a été établi.

Le montant de la remise à neuf de l'ensemble des bâtiments et menuiseries s'élève à 189 980.75€ HT.

L'assurance s'acquittera de la somme de 66 951,00 € pour financer la remise à neuf de l'ensemble des bâtiments.

Pour financer l'ensemble de ces travaux un plan de financement a été établi avec une demande de DETR à la préfecture :

Estimation détaillée des projets :

| Dépenses en € HT | Total HT |
|------------------------------|---------------------|
| Réfection toitures à neuf | 177 758.70€ |
| Remplacement des menuiseries | 12 222.05 € |
| Total des dépenses | 189 980.75 € |

| | |
|-----------|--------------------|
| TOTAL HT | 189 980.75 € |
| TVA (20%) | <u>37 996.15 €</u> |
| TOTAL TTC | 227 976.90 € |

Plan de financement prévisionnel espéré :

| RECETTES en € HT | Total HT |
|------------------------------------|---------------------|
| État (DETR) | 56 994.23 € |
| Indemnisation experte en assurance | 66 951.00 € |
| Emprunt commune | 66 035.52 € |
| TOTAL | 189 980.75 € |

Dégrèvement taxe foncière :

Le conseil a donné son accord pour un dégrèvement de la part foncière dans le cadre de jeunes agriculteurs pendant les 5 premières années d'installation.

Admission en non-valeur :

La trésorerie d'Evron nous fait part d'une demande de mise en non-valeur des titres de recettes de la restauration scolaire des années antérieures au motif d'irrécouvrables pour un montant de 1 833.55 €. Le conseil décide d'admettre à son budget la mise en non-valeur, mais demande un peu de civisme de la part de certains parents des autres communes.

Salle des fêtes :

A l'heure actuelle, le problème de soulèvement du parquet n'est toujours pas résolu pour la remise à son état initial. Le dossier est suivi par un expert défendant nos intérêts.

Logement de la Mairie :

Mme BONNY Eglantine a souhaité quitter le logement pour d'autres horizons. Un rafraîchissement de peinture a été réalisé.

Mr GUIVIER Grégory est arrivé le 1^{er} septembre pour un loyer de 400 € mensuel.

Les écoles :

L'inspection d'académie a fait part aux Maires des 4 communes du RPI de l'Erve leur intention de retirer un poste d'enseignement à l'intérieur de notre RPI.

Après plusieurs rencontres des commissions scolaires du RPI, un questionnaire fut présenté auprès des parents, suivi d'une réunion publique pour entendre leur souhait.

L'idée de la création d'une MAM dans l'école ayant perdu sa fonction fut envisagé.

Une visite a été effectuée avec une personne de la PMI, service du conseil départemental, pour définir quelle école semblerait la plus adaptée pour recevoir les petits bambins sans pour cela engendrer des investissements importants en matière de travaux.

Les 4 conseils municipaux se sont réunis pour essayer de trouver un accord sur le lieu de fermeture, ceci en vain.

5

Par la suite l'Académie, représentée par Mr l'Inspecteur départemental de l'éducation nationale, nous a réunis dans ses bureaux afin d'élaborer un nouveau schéma de notre RPI. Nous en saurons plus fin Mars 2023.

Repas des aînés :

À l'occasion de la cérémonie commémorative de l'armistice de la guerre 14-18, une gerbe de fleurs a été déposée devant le monument de nos morts, suivie d'un vin d'honneur. Par la suite nos aînés se sont réunis autour d'une table à la salle Margot pour partager un repas convivial confectionné par Marie-Ange. Ce moment de partage a été apprécié par les 33 participants de tous. Félicitation à la cuisinière.



État civil & nouveaux habitants

Naissance

Anna FROISSARD le 12 Avril

Gaspard OLIVIER-BOURJALA le 14 Septembre



Décès (cimetière)

Marie-Thérèse REAUTEZ le 15 Juillet



Décès (ancien résidents)

Louis LEROUX le 4 Janvier

Michel ROCTON le 13 Janvier

André HUBERT le 20 Février



Mariage

Lucie LECOMTE & Mickaël RICOULT le 9 Avril

| DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT | |
|-------------------------------------|---------------------|
| Charges à caractère général | 96 700,00 € |
| Charges de personnel | 58 240,00 € |
| Atténuation de charge | 11 473,97 € |
| Autres charges de gestion | 34 225,00 € |
| Charges financières | 4 000,00 € |
| Virement à la section d'investiss. | 100 254,00 € |
| Dépenses imprévues | 1 000,00 € |
| Dotations aux amortissements | 2 000,00 € |
| TOTAL DÉP FONCT. | 307 892,97 € |
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | |
| Excédent antérieur reporté | 151 877,72 € |
| Produits des services | 6 420,00 € |
| Impôts et taxes | 99 468,00 € |
| Dotations et subventions | 40 152,25 € |
| Autres produits de gestion | 9 525,00 € |
| Produits exceptionnels | 0,00 € |
| Charges de personnel | 450,00 € |
| TOTAL REC FONCT. | 307 892,97 € |
| DÉPENSES D'INVESTISSEMENT | |
| Dépenses imprévues | 11 493,00 € |
| Remboursements d'emprunts | 14 500,00 € |
| Immobilisations corporelles | 131 546,00 € |
| RAR | 117 383,91 € |
| TOTAL DÉP INVEST. | 274 922,91 € |
| RECETTES D'INVESTISSEMENT | |
| Excédent antérieur reporté | 75 637,99 € |
| Virement de la section de foncion. | 100 254,00 € |
| Immobilisations | 2 000,00 € |
| Subventions d'investissement | 24 487,42 € |
| Dotations, fonds divers et réserves | 42 046,00 € |
| RAR | 30 497,50 € |
| TOTAL REC INVEST. | 274 922,91 € |

Taux d'imposition 2022

| | |
|--------------------------|---------|
| Taxe d'habitation | 16.76 % |
| Taxe foncière (bâti) | 31.71 % |
| Taxe foncière (Non bâti) | 23.47 % |



Subventions 2022 aux associations

| | |
|---------------------------------------|-------|
| Club de l'amitié | 250 € |
| Esculape | 50€ |
| Comité des fêtes | 350 € |
| Les Ateliers d'histoire de la Charnie | 50 € |
| Pêche AAPPMA vallée de l'Erve | 80 € |
| APE de l'Erve | 225 € |
| AFN de Thorigné | 100 € |
| Association de pêche de Thorigné | 200 € |
| Coopérative scolaire | 450 € |
| Groupement de défense des cultures | 300 € |
| Jumelage Erve et Charnie | 150 € |

Concessions cimetièrè

- concession trentenaire : 40,00 €
- concession cinquantenaire : 60,00 €
- gratuité pour les concessions d'enfants de moins de 3 ans
- cavurne pour deux urnes : 600 € pour 30 ans renouvelables
- renouvellement : 40 € pour 30 ans ou 60 € pour 50 ans

Cantine

Repas enfant : 3.60 €
Repas adulte : 5.50 €

Salle des fêtes – Tarifs au 1^{er} janvier 2023

| | |
|---|--|
| Réunion ou vin d'honneur (sans repas) | 80 € |
| 1 journée | Sans cuisine : 180 € Avec cuisine : 200 € |
| 2 jours | Sans cuisine : 250 € Avec cuisine : 280 € |
| Soirée de la St Sylvestre | 350 € |
| Tarif ménage (si contrôle insatisfaisant) : | 100 € |

Le chauffage est inclus dans le prix de la location.



« L'éducation est l'arme la plus puissante que vous puissiez utiliser pour changer le monde. » disait Nelson Mandela. Nous vivons des temps anxiogènes alimentés par les conflits, la menace du réchauffement climatique et ses conséquences pour les années à venir ; les enfants y sont très sensibles et ces événements viennent troubler leur insouciance. L'école doit apaiser leurs inquiétudes en leur donnant les clés pour mieux comprendre le monde actuel mais surtout les préparer à devenir les citoyens responsables de demain. Ils devront en effet, sans aucun doute, relever les défis qui s'annoncent avec une grande lucidité et engager leur intelligence pour bâtir l'avenir.



Comme toutes les écoles de France, les classes de notre RPI s'y attèlent. Depuis sa création, notre Regroupement Pédagogique compte 4 classes qui donnent satisfaction. Malheureusement, d'année en année les effectifs d'élèves ne cessent de décroître et ce que nous redoutions vient de nous être annoncé par l'Inspection Académique ; au vu du nombre d'élèves, un poste d'enseignant sera supprimé à la rentrée scolaire

prochaine. Notre RPI devra fonctionner à 3 classes. Les maires et leur conseil municipal sont en pleine réflexion depuis plusieurs mois déjà afin de proposer un fonctionnement de RPI sur nos 4 communes attractif et tourné vers l'avenir...

Cette année encore, les élèves de Thorigné ont pu profiter d'activités et de sorties propices aux apprentissages en parallèle de leur vie de classe. C'est ainsi qu'une classe Montagne a eu lieu en mars dernier au Collet d'Alleverd (Isère)... Que du bonheur ! Dépaysement total !



Depuis la rentrée de septembre, les 15 élèves de la classe profitent de l'intervention de trois professeurs de musique du Pôle Culturel d'Evron jusqu'à la fin de l'année scolaire. Sur le thème « Histoire et Musique », ils découvrent l'évolution de la musique au cours du temps, mais pas que... Chacun d'entre eux s'initie à la pratique d'un instrument ; c'est ainsi que chaque mardi après-midi vous pouvez entendre le son de la flûte traversière et du violon s'échapper des murs de l'école.

Je termine ce petit article en me joignant aux enfants qui vous souhaitent à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Nicolas Transon



Association de Pêche du Plan d'Eau Communal de Thorigné en Charnie

Le plan d'eau communal a changé de visage après l'abattage des peupliers. Sur les conseils d'un pépiniériste, diverses essences d'arbres ont été plantées en remplacement.

Concernant le plan d'eau, nous avons toujours des ragondins qui creusent des galeries et abîment les berges.

Le niveau d'eau est très bas. La cause est le peu de précipitations et les fuites de l'étang liées aux racines d'arbres et les ragondins bien sûr !

Une année blanche pour le repoissonnement qui était prévu en début d'année 2022 mais qui n'a pas été fait par manque de poissons. Une prise de contact avec la pisciculture de Gennes sur Glaize est prise afin de se réapprovisionner en diverses sortes de poissons :

- carpes
- gardons
- brochets
- tanches

Ce lieu de pêche et de promenade est un endroit à respecter.



Des dégâts ont été commis, démolition des toilettes, porte arrachée, mur en parpaing et toit cassés.

Tout cela n'est pas l'orage de grêle qui en est la cause !

Une des tables en bois a été jetée dans l'eau...

Toujours est-il que de belles prises de brochets ont récompensé les pêcheurs.

La pêche est gratuite et toute l'année.

L'association vous souhaite ses

Meilleurs Vœux pour l'année 2023



1 rue de la Charnie
53270 Thorigné en Charnie

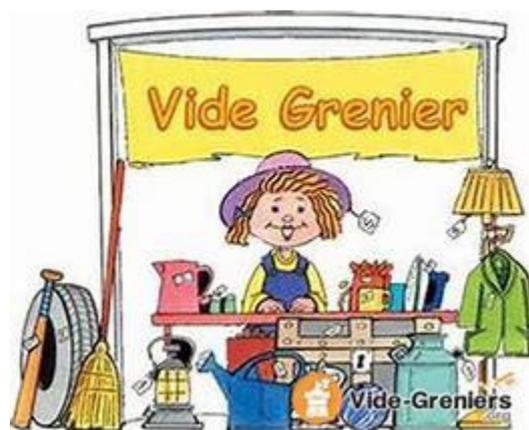
Parmi les associations de Thorigné en Charnie, le Comité des fêtes a pour but d'animer le village. L'équipe constituée de 19 membres œuvre afin que cela se fasse avec une majorité d'habitants et amis du village.

Le bilan de l'année 2022.

Cette année, les manifestations programmées se sont déroulées correctement.

La soirée de printemps a eu le succès escompté et nous comptons sur vous le 18 mars 2023 pour renouveler cette manifestation.

La Marabille, pas d'interdiction spécifique lié au covid. Le plan Vigipirate est toujours d'actualité. Le seul bémol a été une sécheresse importante qui a entraîné une interdiction préfectorale de tirer le feu d'artifices, pour des raisons de sécurité. L'explication était que le lieu de tir devait se trouver à plus de 400m d'espaces boisés. Pour la Marabille 2023, nous envisageons de déplacer le lieu de tir.



Afin de remercier les 80 bénévoles qui nous ont aidés à notre fête locale, un repas champêtre de remerciement a été servi au plan d'eau de Blandouet.

En décembre, les illuminations mettront un peu de lumière à notre village. **Le 3 décembre, un éclairage total des illuminations est prévu et nous vous invitons tous à venir dans la rue pour voir celles-ci autour d'un brasero et un verre bien sûr.**

Par la suite, le 18 décembre à 10h30 la venue du Père Noël suivi d'un spectacle à la salle des fêtes pour les petits et grands, puis viendra la distribution des cadeaux.



Toutes les personnes du village sont conviées à venir déguster des friandises et boire un verre pour fêter la fin de l'année qui sera proche

Les dates à retenir pour l'année 2023

- | | |
|--------------------|--|
| - 20 janvier 2023 | Assemblée générale du comité des fêtes |
| - 18 mars 2023 | Soirée de printemps |
| - 6 Août 2023 | La Marabille |
| - 9 septembre 2023 | Retour Marabille |
| - 31 octobre 2023 | Halloween (petits et grands) |
| - 2 décembre 2023 | Illuminations du village |
| - 17 décembre 2023 | Noël des enfants |



Et Meilleurs Vœux pour 2023

Le club de l'amitié

L'année 2022 se termine,

Souhaitons-nous des années meilleures.

C'est pour cela, réservez le **mercredi 18 janvier 2023** pour la galette des rois à 14h30 à la salle des fêtes.

En même temps :

- le bilan financier,
- les cotisations,
- la réélection du bureau.



Bienvenue aux nouveaux adhérents.

Bonne année, bonne santé à tous

Le club de l'amitié

L'Association des Anciens Combattants AFN de Thorigné en Charnie, Saint Pierre sur Erve et des Communes Voisines

12

Mesdames Messieurs,

Vu nos problèmes liés au covid, comme tout le monde, les activités ont été très réduites.

De plus, nous nous sommes très peu entretenus au téléphone vu le séjour des uns et des autres dans les hôpitaux ; à savoir, notre ami et ex porte drapeau Georges DAVOUST, rentré en maison de retraite. Maladie principale : l'âge ; ce qui est en passe de nous arriver à tous. Il se porte bien et nous lui souhaitons un bon séjour.

Malgré tout, nous avons aussi le bonheur de célébrer les 90 ans de notre Président, Le Père Léon, l'éternel jeune et beau qui plaît à toutes les femmes. Nous remercions aussi nos deux maires et leur conjointe pour l'organisation et le suivi du service de cette fête hors du commun. Sans oublier de garder la forme pour 2032 afin de fêter ses 100 ans.

L'Association des anciens combattants souhaite leurs meilleurs vœux et santé pour 2023.

Amicalement vôtre.

Comité d'échange Erve & Charnie / Sulzheim



Depuis 1967



Ce qui s'est passé en 2022

- Lors du week-end de Pâques, en collaboration avec l'Association Musicale de Ste-Suzanne, nous recevons un groupe d'une trentaine de personnes de Sulzheim, dont des musiciens, à l'occasion des 140 ans de l'harmonie. C'était notre premier échange après 3 années de pause forcée. Nos amis allemands ont pu découvrir la cité puis découvrir les premières festivités des médiévales à la Ferté Clairbois. Le dimanche, un grand concert commun avec les musiciens de Sulzheim, Chouzé sur Loire et Ste-Suzanne a animé chaleureusement l'après-midi. Le lundi, les allemands sont allés visiter le site gallo-romain de Jublains avant de retrouver tous les invités pour la soirée d'Adieu organisée à Chammes.

Lors du week-end de la Pentecôte, l'harmonie de Ste Suzanne (en formation Banda) était invitée par le canton de Wörrstadt, duquel dépend Sulzheim, pour participer à l'animation de la fête du vin annuelle. Un car complet s'est déplacé dont le groupe de 40 musiciens. Après la visite de Bingen, l'orchestre Banda a animé dès le samedi soir les rues de Partenheim, déambulant entre les différents stands de vin. Le dimanche après-midi, les musiciens ont participé au grand défilé traditionnel apportant une nouvelle ambiance qui a enthousiasmé les spectateurs. La fête du vin accueille environ 10 000 visiteurs sur 3 jours. Le week-end s'est terminé par une soirée conviviale chez Peter Zimmermann, vigneron et musicien à Sulzheim.

Dates à retenir :

Assemblée Générale : elle aura lieu le vendredi 27 janvier à 20H30 à Ste-Suzanne (salle Roland Gaillard, résidence de l'Aiguison)

- En du 5 au 8 mai, nous organiserons un échange à Sulzheim à l'occasion de la fête communale. Nous inviterons les familles qui ont accueilli lors de nos dernières rencontres.
- Entre le dimanche 23 et le vendredi 28 juillet 2023, nous organiserons un échange spécifique pour les jeunes sur le secteur d'Erve et Charnie. Nous espérons accueillir une vingtaine de jeunes allemands âgés entre 13 et 18 ans. Nous recherchons donc dès à présent des familles d'accueil françaises du secteur ayant des enfants dans la même tranche d'âge. Les jeunes français participeront au programme varié du séjour et seront bien entendu prioritaires pour participer à l'échange retour qui aura lieu à Sulzheim pendant l'été 2024.

Pour plus d'informations ou s'inscrire :

Email : jumelage.ervecharniesulzheim@gmail.com

Lors de l'AG du 27 janvier prochain, nous apporterons plus de renseignements et précisons les grandes lignes du programme .

2024-2025 : le comité organisera un échange entre les casernes de Ste-Suzanne-et-Chammes et celle de Vaiges avec celle de Sulzheim. Ce sera le premier échange du genre.

Nous connaître

Composition du bureau et du conseil d'administration :

Président : Damien Barrier

Vice-Président : Gérard Brunet

Trésorier : Nathalie Renard

Trésorier Adjoint : Françoise Leterme

Secrétaire : Nathalie Malle

Secrétaire Adjointe : Corinne Leboulenger

Nous contacter :

Blog :

<https://echange-cccec-sulzheim.blog4ever.com/>

Email : jumelage.ervecharniesulzheim@gmail.com

Tel : 06 17 74 69 43

Président : Damien BARRIER

REseau SOcial d'Aides à la Personne



« Un réseau pour aider et être aidé »

L'association RESO'AP, fondée par la Mutualité Sociale Agricole et Générations Mouvement, a mis en place un service à l'attention des habitants du canton proposant des accompagnements à domicile et hors domicile dans le but de :

- Maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur le territoire
- Faciliter le maintien à domicile et aider à la vie quotidienne

Aller chez le médecin, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche, passer un bon moment autour d'un jeu de cartes... ces actes simples peuvent devenir un casse-tête pour les personnes les plus isolées. RESO'AP met en relation des personnes ayant un besoin en accompagnement avec des bénévoles... Pourquoi pas devenir bénévole au sein de RESO'AP ? Sans engagement, vous accompagnez selon vos disponibilités. Pas de lien direct avec les bénéficiaires pour gérer la planification de l'accompagnement. Le standard se charge de vous contacter.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficiaire des services, pour tout renseignement, veuillez contacter le 02 43 39 44 49 (du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 14h à 17h) ou contact@resoap.fr



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Élèves de l'ERVE

Le Vendredi 30 Septembre 2022 a eu lieu, à Saulges, l'Assemblée Générale de l'APE avec 18 personnes présentes à cette réunion (dont 3 enseignants, 9 parents d'élèves et 1 maire). Plusieurs points étaient à l'ordre du jour.

- Bilan moral de l'année 2022-2023

Voici le bilan des actions menées durant l'année, avec notamment le retour de la Fête à Gars Jules.

- Vente de saucissons en Octobre 2021,
- Vente de Sapins et Tartiflette en Novembre 2021,
- Vente de Viennoiseries Janvier 2022,
- Vente de Légumes, Pâtes et Farine en Mars 2022,
- Vente de Viennoiseries Mai 2022,
- Fête à Gars Jules à Saulges en Juillet 2022,
- Fête de la Marabille à Thorigné en Août 2022,
- Fête des Peintres à St Pierre en 15 Août 2022.

- Bilan financier de l'année 2022-2023

En 2021-2022, l'APE a financé à hauteur de **6 654,30 €** les projets des enseignants (spectacles, sorties cinéma, classe transplantée à la montagne, transports...).

Grâce à l'action de l'APE, la participation financière des familles aux sorties est réduite à 5 € pour un enfant en maternelle et 8 € pour un enfant en CE-CM. Sans l'APE, cette somme serait plus importante et des enfants ne pourraient peut-être plus participer aux différents projets. Pour maintenir cette équité, l'APE continue à œuvrer pour l'ensemble des écoliers.

L'APE présente un solde positif de **587,49 €** grâce aux différentes ventes et manifestations organisées durant l'année. Un grand merci aux mairies, écoles, autres associations et parents d'élèves impliqués au cours de l'année.

Il faut veiller à faire perdurer nos actions dans le but de continuer à faire profiter les différentes classes de projets ambitieux.

- Élection du nouveau bureau

Nous tenons à remercier l'ancien bureau.

Merci aux nouveaux parents présents et plus anciens, pour le maintien et la continuité de l'association.

Nouveau bureau :

- Co présidents : Christa Blancho / Grégory Breton / Amélie Vincent
- Co secrétaires : Manon Darthevel / Elise Leclerc / Lucie Peslier
- Trésorière : Amélie Vincent

- Projets APE pour l'année 2022-2023

La participation financière des familles aux sorties scolaires est maintenue cette année avec un montant de 5 € pour un enfant en maternelle et de 8 € pour un enfant en CE et CM.

Une première action sera menée lors de ce premier trimestre : **Vente des Gâteaux St-Michel**.
Une seconde action aura lieu après les vacances de la Toussaint : **Vente de Sapins et de Chocolats** (coffrets et calendriers de l'avenant).

15

Les idées des prochaines actions seront évoquées lors de la réunion APE du **20 Octobre 2022 à Chémeré-le-Roi à 20h**.

Avec l'aide et le dynamisme de tous, nous souhaitons continuer à œuvrer pour les écoles dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

- Projets des enseignants pour l'année 2022-2023

Les maternelles-CP de Chémeré-le-Roi

- Cycle natation au printemps à Meslay-du-Maine.

Les maternelles-CP de Saint-Pierre-sur-Erve

- Projet sur le Hasard en Arts Visuels : production d'œuvres par les élèves qui seront ensuite exposées au château des Arcis à Meslay-du-Maine puis au château de Laval. Les élèves se rendront à Laval pour voir leurs œuvres ainsi que celles réalisées par d'autres classes. Ils visiteront également le musée d'Art Naïf et d'Arts Singuliers.

- Sorties cinéma : une à l'automne et une au printemps.

Les maternelles-CP de Chémeré-le-Roi et de Saint-Pierre-sur-Erve

- Fabrique à Culture avec le Conservatoire : tous les élèves du RPI iront voir le spectacle « Les Petits Bonheurs » à Évron puis les classes de Chémeré-le-Roi et de Saint-Pierre-sur-Erve travailleront avec Violaine pour découvrir l'univers de Magalie Grégoire dans le but de préparer un spectacle fin mai 2023. Un projet de classe transplantée à Torcé-Viviers-en-Charnie fin mars ou début avril pendant 3 à 4 jours est en cours d'étude.

Les CE1-CE2 de Saulges

- Projet Histoire avec une sortie aux grottes de Saulges, à Jublains, à Sainte-Suzanne et à Chambord ou Amboise sur 2 à 3 jours. Une sortie cinéma autour du film « Astérix et Obélix : l'Empire du Milieu » viendra accompagner ce projet.

- Projet autour des Quatre éléments avec la création d'un jardin et d'un compost à l'école, la visite de la caserne des pompiers à Meslay-du-Maine et la visite du Moulin de Thévalles.

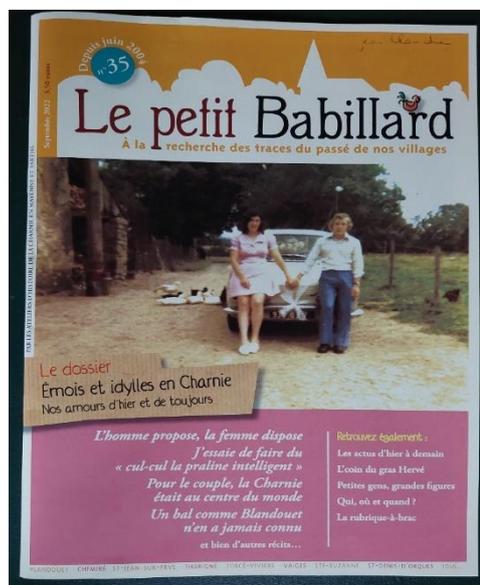
Les CM1-CM2 de Thorigné-en-Charnie

- Projet vélo avec une rencontre sportive à Saint-Denis-du-Maine

- Projet autour de la musique à travers l'histoire : les élèves apprendront la flûte et le violon.

Enfin, nous **remercions** les différentes actions de chacun. A sa manière, tout le monde peut donner un petit coup de pouce ou une grande aide. Ensemble, nous parvenons à faire de notre RPI, un lieu pédagogique riche et épanouissant pour nos enfants. Merci aux mairies qui régulièrement nous aident avec les prêts de salles, de photocopieurs, matériels et autres. Merci aux parents actifs et membres du bureau. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager de bons moments !

L'équipe de l'APE



Association d'aide à domicile d'Erve et Charnie

53270 STE SUZANNE ET CHAMMES

16

 **NOUS CONTACTER**
ste-suzanne.admr53@orange.fr
02 43 01 78 17

 **HORAIRES**
Accueil téléphonique :
Lundi et Vendredi : 8h-12h
Accueil physique :
Lundi et Vendredi : 9h-12h
En dehors de ces permanences, un
Accueil Téléphonique Relais fonctionne
du lundi au vendredi de 6h30 à 20h00,
hors jours fériés



SERVICES PROPOSÉS PAR CETTE ASSOCIATION

-  MÉNAGE ET REPASSAGE
-  AIDE À LA PERSONNE (SÉNIORS, SITUATION DE HANDICAP OU INCAPACITÉ TEMPORAIRE)
-  GARDE D'ENFANTS
-  SOUTIEN FAMILIAL
-  GARDE DE JOUR ET DE NUIT
-  TÉLÉASSISTANCE
-  PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE ET BRICOLAGE



*La Maison départementale de
l'autonomie, au service des personnes
âgées, des personnes en situation de
handicap et de leurs aidants.*

Ses missions : accueillir, orienter,

accompagner, évaluer et proposer un suivi personnalisé.

La Maison départementale de l'autonomie apporte toute information susceptible d'aider les personnes en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne : aménagement du logement, aide à domicile, ouverture de droits, entrée en établissement, insertion professionnelle, scolarisation... Elle propose un accompagnement personnalisé et adapté à la situation de chacun. Nos 12 antennes territoriales sont réparties sur le département de la manière suivante :

Sur la Communauté de communes de Coëvrons :

- Accueil sur RDV les lundis matin

A l'Espace France Service
6 rue Hertford à EVRON

Un numéro de téléphone unique : 02 43 677 577 Mail :
mda@lamayenne.fr

Plus d'informations sur www.lamayenne.fr (page MDA)



mayAUTONOMIE
à domicile

Vous souhaitez vivre à domicile

Vous avez besoin de conseils
pour acquérir du matériel
ou pour aménager
votre logement

**May'autonomie à domicile s'adresse à toute
personne de plus de 60 ans vivant sur le
département de la Mayenne.**

**Des difficultés pour accéder à votre baignoire ?
Des marches pour sortir de votre logement ?
Besoin d'aide pour vous déplacer ?
Une chute au cours des 6 derniers mois ?
Des difficultés à lire ?**

Des professionnels vous accompagnent pour :

- le choix du matériel et des aides techniques ;
- vos démarches auprès des fournisseurs de matériel médical ;
- des conseils d'aménagement et de travaux dans votre logement ;
- le lien avec les artisans ;
- vos démarches administratives et financières ;
- solliciter les aides financières du Département pour vos travaux.



Dispositif gratuit
Accompagnement par des ergothérapeutes
et travailleurs sociaux

Vous pouvez vous adresser à May'autonomie :

Par mail : mayautonomie@centich.fr
Ou par téléphone : 02 41 73 88 89



ESCULAPE

Association sportive d'escalade entièrement gérée par des adultes bénévoles
 MERCI A EUX de faire vivre l'association
 Affiliée à la FFME (Fédération Française de Montagnes et d'Escalade)

4 groupes :

- 6-8 ans : samedi 9h30 à 10h45
- 9-11 ans : samedi 11h00 à 12h30
- adolescents : vendredi 19h00 à 20h30
- adultes : mardi 19h30-21h00
et vendredi 20h30-22h00

3 lieux :

- **salle des sports de Val du Maine** (bloc) : les vendredis et samedis
- **salle des sports de Grez-en-Bouère** (difficultés = sur cordes) : les mardis
- **le site des grottes de Saulges** : aux beaux jours (mai-juin)

Les séances des enfants et des adolescents sont encadrées par des bénévoles : Violette Baudry, Hortense Mandrillon-Dixneuf, Franck Péan, Christophe Dupont, Manutea Robieux, Nicolas Dubeau et plusieurs autres adultes qui prêtent régulièrement mains fortes.



Rentrée 2022-2023

avec 68 adhérents
 dont 20 adultes, 18 ados et 30 enfants (27 sont restés sur liste d'attente par manque de place)

Projets:

- 2 sorties (novembre et février) salle d'escalade privée, CLIMB UP à Angers
- stage Grandes Voies d'une semaine en avril à Orpierre/Ceüse (Hautes Alpes) pour adultes confirmés
- un week-end à Fontainebleau.
- proposition de financement de la formation initiateur SAE pour 4 adultes bénévoles
- ouvertures de voies
- action tee-shirts

Une belle année sportive 2021-2022 avec 60 licenciés

Événements :

- février : sortie en salle privée Vertical Art au Mans
- une semaine en avril : stage Grandes Voies à Cassis (Bouches du Rhône) pour 8 adultes confirmés
- juin : pique-nique de fin d'année entre licenciés et parents
- juin : trois licenciés sur des podiums : deux enfants pour la coupe de la Mayenne des p'tits grimpeurs et un adulte au championnat départemental
- soir du 15 août : foodtruck galettes saucisses et crêpes, à la Fête des Lumières de Saint Pierre sur Erve



Changements de bureau à compter d'octobre 2022

Présidente : Violette BAUDRY
Secrétaire : Franck PEAN
Trésorière : Emilie DUPONT

***Remerciements à Sébastien SAUVAGE
 qui a été pendant 4 années notre trésorier.***

LE DÉPÔT SAUVAGE



**TOUT DÉPÔT
EN DEHORS DES
CONTENEURS
EST INTERDIT SOUS
PEINE DE POURSUITES**

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme.

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage.

Certaines personnes ont déjà reçu une amende pour des dépôts sauvages sur notre commune.

DÉCLARATION DE PIÈGEAGE

Polleniz, une association au service de la biodiversité.

L'association Polleniz est présente dans chaque département des Pays de la Loire.

La mission de Polleniz est d'agir pour la protection des végétaux. Cela passe par le tryptique protection, surveillance et lutte contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes réglementés. Tout le monde peut adhérer et bénéficier des services de l'association : professionnels, collectivités, jardiniers amateurs, opérateurs de luttes collectives.

Polleniz accompagne les collectivités et particuliers sur différentes problématiques :

- Chenille processionnaire : Des campagnes de lutte collective sont organisées contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. Les particuliers, dont leur commune est adhérente à l'association, qui s'inscrivent sur le site de Polleniz peuvent bénéficier d'un traitement biologique de leurs arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.).
- Rongeurs Aquatiques Envahissants : Polleniz anime et coordonne cette régulation grâce à son réseau de bénévoles piègeurs. En 2021, ils ont permis de capturer en Mayenne 17 248 RAE. Une régulation nécessaire pour limiter les dégâts aux berges et limiter les risques de propagation de maladies comme la leptospirose. Toute personne souhaitant devenir bénévole peut contacter Polleniz pour bénéficier de la formation adaptée.
- Plantes invasives : Polleniz propose son expertise sur les espèces invasives en réalisant des campagnes de suivi de l'Ambroisie à feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase. Ces plantes présentent des dangers pour la santé, elles provoquent des brûlures, cloques, allergies, etc. Elles sont également des nuisances pour l'environnement de part leur propagation très rapide.

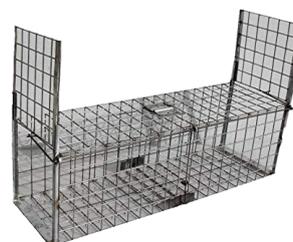
Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique, qui peuvent vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Renseignements possibles auprès de

POLLENIZ :

17 bd des Manouvriers
53810 Changé
Tél. : 02 43 56 12 40

Polleniz53@polleniz.fr
www.polleniz.fr



RENOUVELLEMENT DE VOTRE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} mars 2017, toute demande de carte nationale d'identité, à l'instar des demandes de passeports, est introduite auprès d'une mairie équipée d'un **dispositif de recueil** (DR). La mise en œuvre de cette réforme a notamment pour conséquence que les mairies non équipées de DR ne peuvent plus accepter le dépôt des demandes de cartes nationales d'identité.



Liste des communes du département de la Mayenne équipées d'un dispositif de recueil :

- Bonchamp les Laval
- Evron
- Meslay du Maine
- Changé
- Gorron
- Pré en Pail
- Château-Gontier
- Lassay les Châteaux
- Saint Berthevin
- Craon
- Laval
- Villaines la Juhel
- Ernée
- Mayenne

Afin de faciliter cette démarche, veuillez **prendre rendez-vous** auprès d'une mairie équipée d'un DR et effectuer une pré-inscription sur internet sur le **seul site officiel** : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Pour un simple renouvellement de carte d'identité périmée, vous devez vous munir : de l'ancienne carte d'identité, d'un justificatif de domicile récent (facture, dernier avis d'impôts...) et d'une photo d'identité récente et conforme aux normes.

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser.

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.





Acheteur ou vendeur d'une maison, ce qu'il faut savoir

- Des démarches sont à accomplir, à la fois par **le vendeur** et par **l'acquéreur** pour vérifier la bonne conformité de l'installation et, le cas échéant, engager des travaux.

Pour la vente



- Le **propriétaire-vendeur** doit fournir au notaire un rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, attestant du contrôle de la conformité de son installation d'assainissement. Ce document est à annexer à la promesse de vente.
Si aucun contrôle n'a jamais été fait ou que le délai de validité de 3 ans est dépassé, le **propriétaire-vendeur** doit solliciter un nouveau contrôle auprès du SPANC₁ (délai d'intervention : 15 jours).

Attention, la situation peut avoir évolué depuis le dernier contrôle (travaux, vieillissement de l'installation, ...).

- Le **futur acquéreur** doit pouvoir disposer du rapport de visite du SPANC précisant l'état de l'installation d'assainissement le plus en amont possible de la vente, et ce avant la signature de la promesse de vente. Ainsi, il saura s'il doit engager des travaux. Les travaux peuvent alors faire partie de la négociation financière (le coût d'une mise aux normes fluctue entre 5 000 et 12 000 €).

Des travaux, dans quels délais ?



En cas de non-conformité, des travaux doivent être réalisés au plus tard 1 an après la signature de l'acte de vente.

DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET RÔLE DU NOTAIRE

Lors de l'acquisition d'un bien immobilier, le notaire procède aux vérifications des pièces nécessaires à la rédaction de l'acte de vente ; le diagnostic d'assainissement non collectif est une pièce obligatoire au même titre que les diagnostics électricité, amiante, ... Le notaire apporte ainsi une information la plus précise sur le bien, utile au vendeur (responsabilité en matière de vices cachés), et à l'acquéreur (achat en connaissance de cause et délai de mise en conformité de l'installation, le cas échéant).

Depuis la loi du 22 août 2021, les coordonnées du nouveau propriétaire et la date de la vente doivent être transmises sous 1 mois par le notaire rédacteur de l'acte au SPANC concerné.

Pour plus d'informations sur la procédure et les aides : appeler les techniciens SPANC de la Régie des Eaux des Coëvrons - 8 Bd du Maréchal Leclerc - 53600 EVRON au 02.43.01.61.35 - contact@eau-coevrons.fr - www.eau-coevrons.fr

Agents du SPANC : Magali BESNARD, Jérôme PELTIER et Mickaël TAUPIN.



⇒ **Code de la santé publique** (articles L 1331-11-1)

⇒ **Code de la construction et de l'habitation** (article L271-4)

LA TAVERNE DES GROTTES

LA ROCHE BRAULT

53270 THORIGNE EN CHARNIE

02 43 90 87 50

Corinne et Alain vous accueillent tous les midis du lundi au dimanche

ainsi que les vendredi soir, samedi soir et dimanche soir sur réservation uniquement (horaires d'hiver).

Horaires d'été : du lundi au dimanche tous les midis ainsi que mardi, mercredi, vendredi, samedi.

Formule semaine midi et soir = 13.50 euros avec entrées, 3 plats et ses légumes, dessert au choix.

Formule Week-end midi et soir du moment : = 25.50 euros : 3 entrées -3 plats et dessert maison au choix.

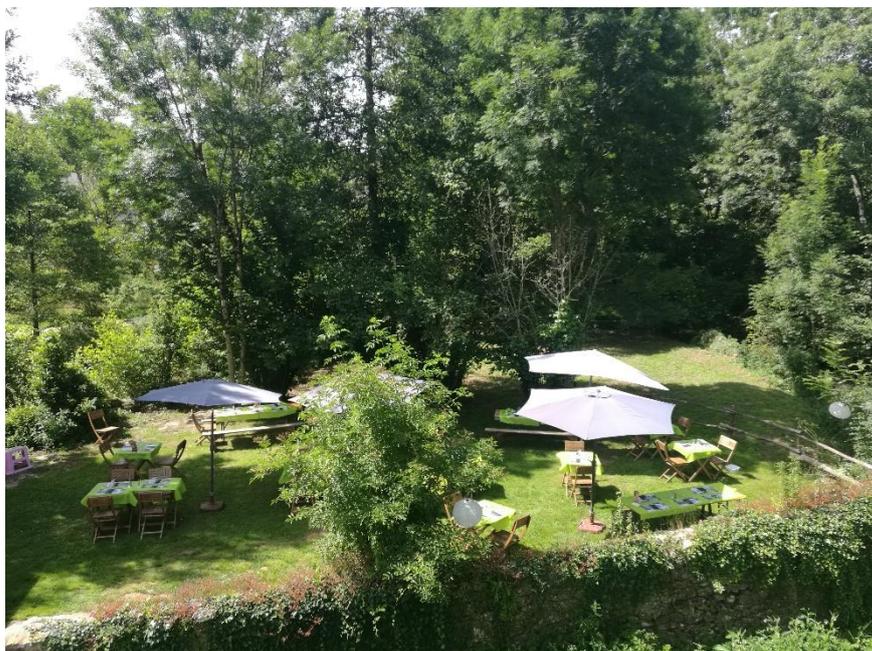
Sur réservation : menu spécifique pour anniversaire, fête de famille, cousinade, séminaire, entreprise, association, etc..... avec menus sur capacité de salle à l'étage de 50 couverts, salle du bas de 30 couverts et extérieur de 120 places minimum.

Journée à thème à suivre sur FACEBOOK LA TAVERNE DES GROTTES 53 type Tête de veau, Tartiflette, couscous, paella, menu unique dans le cadre des journées du patrimoine, nuit des musées, nuit des chauves-souris, Halloween, St Sylvestre,



Réservation fortement conseillée.

Petite note positive dans cette période difficile = rafraichissement et peintures neuves dans la salle du restaurant au rez de chaussée et achat de nouveaux matériels pour la terrasse pour le printemps prochain.



GITE DES FALAISES

LA ROCHE BRAULT

53270 THORIGNE EN CHARNIE

02 43 90 87 50

22

Capacité de 15 couchages répartis en 6 chambres avec sanitaire et WC par chambre.

Possibilité de louer gîte complet ou bien par chambre avec partie commune et cuisine indépendante.

Gîte référencé

GITE DE FRANCE 3 épis



Prix à la nuitée par personne (entre 26.50 euros et 28.50 euros suivant la saison) avec possibilité en supplément formule petit déjeuner et repas du soir au restaurant.

Appeler au **02 43 90 87 50**
pour la grille de tarification
et les disponibilités.





Entreprise Reigner

Aide à la personne valentinreigner53@gmail.com
Espaces verts
Tonte, Débroussailleuse N° Siret: 921 751 608 00016
Taille-Haie
Tronçonneuse
Jardin, Réparation de machines
Divers... Valentin Reigner

Les Geslinières
53270 THORIGNE EN CHARNIE
Facebook Valentin Reigner

07.69.29.43.10
09.84.31.80.37

A FAIRE A CHEVAL Joël RENAUDIN

Promenades en calèche accessible aux personnes à mobilité réduite.

Elagage et entretien d'espaces verts et humides à l'aide de la traction animale.

Lieu-dit Dansé
53270 THORIGNE EN CHARNIE
Tél : 06 61 11 83 22

L'entreprise « A Faire A Cheval » vous propose :

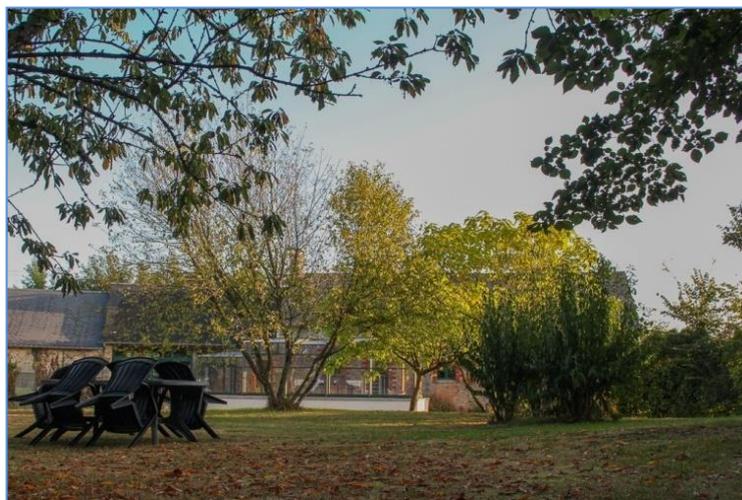
L'élagage pour la fibre optique et autre,
ainsi que le broyage de branches, le rognage de souches

et diverses autres prestations à étudier ensemble
selon votre demande.



Domaine de Dansé

Gîte



Stéphanie Rondeau et Joël Renaudin ont ouvert un gîte entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite sur la commune de Thorigné-en-Charnie : le Domaine de Dansé.

Celui-ci est situé au lieu-dit Dansé, à la sortie de Saulges, direction Saint Pierre sur Erve, face à l'entrée des Grottes.

Leur gîte a la particularité de pouvoir accueillir jusqu'à 7 personnes en fauteuil roulant. La capacité d'accueil maximale est de 14 personnes, celle-ci variant en fonction du nombre de personnes en fauteuil roulant.

Ils proposent également des activités adaptées aux personnes à mobilité réduite, notamment des promenades en calèches.

Toutes les informations concernant le gîte sont sur leur site internet :
www.domainededanse.com

Il est également possible de réserver des balades en calèche indépendamment du gîte.
 Pour tout renseignement contactez le **06 61 11 83 22**.



Le Relais de Saulges



Gîte d'étape ou de séjour

Des moments
de détente
en pleine nature

Accueil Groupes
Fêtes Familiales
Location chambres et salles
Séminaires d'entreprises

www.relaisdesaulges.com



Un lieu calme et reposant



Environnement champêtre

Parc pour votre détente

A proximité du musée et
des grottes de Saulges

2 salles de réception
ou de conférences

Capacité 130 personnes

Aménagement pour les
personnes à mobilité réduite

10 chambres : 35 couchages

Accueil randonneurs

Accueil cavaliers & chevaux



CONTACT & RÉSERVATIONS

Bénédicte et
Thierry SODOIR
02 43 02 84 52
06 88 91 88 30

lerelaisdesaulges@yahoo.fr



Haras de la Chapellerie

A 2 kms du bourg, situé entre Thorigné en Charnie et St Jean sur Erve, **venez découvrir l'équitation avec Christelle, monitrice diplômée d'état, ses poneys et ses chevaux.**

De nombreuses activités vous attendent à la ferme équestre, **que vous soyez débutant ou confirmé.**

Vous pourrez également laisser votre cheval en pension pour profiter pleinement de nos installations.

Nos activités :

- Leçons/ initiation d'équitation à partir de 4 ans
- Passage des Galops,
- Equitation sportive et ludique du loisir à la compétition,
- Equifun, dressage, sauts d'obstacles, concours complet d'équitation, promenades, travail à pied
- Elevage, pension, demi-pension, travail du cheval et poney...

Pour nous contacter ou demander une brochure :

Tél. : 02.43.37.29.21 / e-mail : harasdelachapellerie@orange.fr



Commerces ambulants

BOUCHER – CHARCUTIER

Jean-Michel COHIN

06.76.28.27.45

Présence le lundi matin



VIVECO – EPICERIE

Angélique et Linda

02.43.90.45.04

Présence le lundi à 15h



Mairie

1, rue de la Charnie
53270 Thorigné en Charnie
Tél. 02 43 90 26 42
Courriel : commune.thorigne-en-charnie@wanadoo.fr
www.mairiethorigne53.fr
Horaires d'ouverture au public :
Mardi – jeudi 9H-12H et 14H-17H

École publique

3 rue de la Charnie
53270 Thorigné en Charnie
Tél. : 02 43 90 26 90



Communauté de Communes des Coëvrons

2, avenue Raoul-Vadepied
53601 EVRON cedex
Tél. 02.43.66.32.00
Fax 02.43.01.93.89
Email contact@coevrons.fr
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Paroisse Ste Barnabé en Charnie

Presbytère
4 Place Hubert II de Beaumont
53270 Sainte-Suzanne et Chammes
02 43 01 40 29

Point propreté

Parking de la salle des fêtes

Déchetteries

Bais : lundi, mercredi et vendredi 13H30 – 18H, samedi 9H - 12h et de 13H30 – 18H*
Chammes : lundi, mercredi et vendredi 13H30 – 18H, samedi 9H - 12h / 13H30 – 18H*
Montsûrs : lundi et samedi 9H – 12H / 13H30 à 18H, mercredi et vendredi 13H30 à 18H*
Evron : lundi, jeudi, vendredi et samedi 9H – 12H et de 13H30 – 18H, mardi et mercredi 13H30 à 18H

* du 1er octobre au 31 mars, les déchetteries de Bais, Chammes et Montsûrs ferment à 17H00.

Compostage

Les Coëvrons mettent à disposition des habitants des **composteurs individuels** moyennant une participation financière : 15 € pour un composteur de 320 L et 30 € pour un composteur de 800 L. L'acquisition se fait sur rendez-vous et le règlement s'effectue uniquement par chèque ou en espèces.
Renseignements : 02.43.66.32.00



Votre députée européenne
VALÉRIE HAYER
 RENAISSANCE | RENEW EUROPE

Parlement européen

L'Europe
 vous
 accompagne
 au
 quotidien !

Vous pouvez contacter Valérie Hayer
 A sa permanence : 113 avenue Robert Buron - 53000 Laval
 Par e-mail : v.hayer.permanence@gmail.com
 Par téléphone : 09 88 35 12 15




**Christelle
 Morançais**

Présidente du
 Conseil régional

Tel : 02 28 20 50 00

NATIONALE

Géraldine BANNIER

Députée de la Mayenne

« Je me tiens à la disposition des habitants et des élus du territoire pour les recevoir dans ma permanence de Château-Gontier-sur-Mayenne ou lors de permanences mobiles.

J'organise des cafés citoyens dans des cafés/bars dans diverses communes. Ils sont annoncés quelques jours avant dans les journaux, en mairies et sur mon site internet »

Permanence parlementaire

Lundi 14h30-18h30

Mercredi 14h-17h Jeudi 9h-12h30

Rendez-vous possibles les lundis et vendredis avec la députée

Contact : stephanie.garot@clb-an.fr ou 02.43.12.63.82

13 place Paul Doumer - 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne



Guillaume CHEVROLLIER

Sénateur de la Mayenne (Pays de le Loire)

En Mayenne

Stéphane Jolly & Charlotte Coutable

3 rue des Trois Croix

53000 Laval

Tel : 02 43 65 60 98

Permanence.chevrollier@gmail.com



Julie DUCOIN

&

Sylvain ROUSSELET

06 26 24 36 53

06 23 35 28 86

Julie.ducoin@lamayenne.fr

Sylvain.rousselet@lamayenne.fr

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

*Vœux de la Municipalité
Le 15 janvier 2023 à 10 heures
Salle Multi-Activités*

VENEZ NOMBREUX



AVANT



APRES

